

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Stéphane Maher - Président
Bruno Laroche - Vice-Président
Alain Desmarais - Administrateur
Louise Gallant - Administratrice
Paul Germain - Administrateur
Josée Yelle - Invité
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative

MEMBRE(S) ABSENT(S)

Anne Léger - Secrétaire-Trésorière [M]

DDRDN
26.08.2020.914

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Louise Gallant

QUE la séance soit ouverte à 10h 08

ADOPTÉ

DDRDN
26.08.2020.915

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Bruno Laroche

ET RÉSOLU unanimement d'adopter l'ordre du jour, en ajoutant au point 8.1 varia : Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ

DDRDN
26.08.2020.916

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin, du 1er et 14 avril

IL EST proposé par : Alain Desmarais

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 17 juin, du 1er et 14 avril 2020, tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Nouveaux écocentres (Josée Yelle)

Madame Josée Yelle informe les membres du CA, que la version préliminaire des plan des ingénieurs pour l'écocentre de Prévost et de St-Hippolyte est prêt à être présenté au maire de Prévost et au préfet. Elle demande aussi au directeur général des écocentres, de déposer le budget 2021 en octobre afin de prévoir les dépenses du nouvel écocentre de Saint-Jérôme, qui sera terminé probablement en janvier 2021.

5. Rapport d'activités

Le directeur général présente le rapport des activités avec la nouvelle application de gestion des dépôts qui a débuté le 11 juin 2020.

6. États des résultats au 31 juillet et activités financières depuis le 27 mai

Le directeur général présente les états des résultats au 31 juillet et les activités financières depuis le 27 mai 2020.

7. Mesures d'atténuation du déficit

Le président demande au directeur général qu'un suivi sur l'évolution du réemploi lui soit envoyé une fois semaine, et de voir à la prochaine assemblée qui aura lieu en septembre, si la fermeture précoce des écocentres sera nécessaire afin d'atténuer le déficit.

8. Varia

8.1 Raymond Chabot Grant Thornton

Le directeur général informe les membres que la firme Raymond Chabot Grant Thornton envoie des factures d'honoraire sur un travail effectué sur le dossier de taxes, sans qu'aucun mandat ait été émis. Le président participera à une réunion avec le dg et la firme afin de trouver un terrain d'entente.

9. La prochaine assemblée se tiendra le 16 Septembre 2020

10. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Paul Germain

QUE la séance soit levée à 10:55

ADOPTÉ

DDRDN
26.08.2020.917

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Stéphane Maher
Président

Alain Bellay
Directeur général